



CLUB DORVAL 55+ VOYAGEURS

ADHÉSION ET PROCÉDURES D'ACHAT POUR LES VOYAGES

Les formulaires d'abonnement pour résidents de Dorval et les informations sont disponibles au Centre communautaire Sarto-Desnoyers et au Centre aquatique et communautaire Surrey.

Il est nécessaire d'avoir un abonnement pour l'année courante afin de pouvoir faire une demande de voyages.

Veillez noter que la ville de Dorval nous permet d'avoir un maximum de 20% de membres non-résidents. Les non-résidents devront faire la demande d'adhésion en octobre de chaque année et seront acceptés par ordre de date sur une base premier arrivé, premier servi, selon le nombre de résidents inscrits en ce moment.

Site web et bulletins mensuels

Le conseil d'administration a décidé que notre site web sera la source principale d'information pour nos membres. Les envois mensuels par la poste pour les membres qui n'ont pas accès à l'internet et les courriels mensuels avisant que le site web a été mis à jour, continueront vers le deuxième mardi du mois.

Procédures pour l'achat

1. Seulement 2 personnes peuvent faire une demande de voyages sur chaque formulaire.
2. Une enveloppe par voyage est nécessaire et doit contenir votre (vos) chèque(s). Veuillez inscrire le nom du voyage sur l'enveloppe.
3. Le tout peut être posté ou déposé au Centre communautaire Sarto-Desnoyers, 1335, chemin du Bord-du-Lac, Dorval, H9S 2E5 ou au Centre aquatique et communautaire Surrey, 1945 av. Parkfield, Dorval, H9P 1T8. LES DEMANDES SERONT ÉTAMPÉES À LA DATE DE LEUR RÉCEPTION.
4. Toutes les demandes reçues **AVANT** ou **À** la date de clôture seront **choisies au hasard**. Les demandes reçues après la date de clôture seront traitées en ordre de date. Cette procédure est pour assurer que tous les membres ont une chance égale de s'inscrire à et de profiter de nos voyages. Une fois la liste complétée, nous communiquerons par téléphone avec chaque participant pour lui donner son numéro de siège sur l'autobus. Les chèques reçus des personnes sur la liste d'attente lorsque le voyage a lieu, seront déchiquetés.

Pour des raisons de sécurité, il est requis que tout voyage soit payé par chèque, à l'ordre du **Club Dorval 55+ Voyageurs**. Veuillez prendre note qu'aucun chèque postdaté ne sera accepté.

Annulations

Un remboursement complet vous sera émis advenant le cas d'une annulation de voyage en raison du temps ou autres.

Pour toute annulation pour des raisons personnelles, vous devrez payer les frais encourus par le club. Une police d'assurance-annulation est conseillée pour les voyages d'une nuitée ou plus.

Veillez prendre note que les **SIÈGES NE SONT PAS TRANSFÉRABLES**. La priorité sera accordée aux membres dont le nom figure sur la liste d'attente.

Assurance-voyage

Veillez prendre note qu'il est fortement conseillé de souscrire à une police d'assurance-maladie lorsque vous voyagez à l'extérieur de la province.

